

## VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 22/06/2023 à 20h00.

Salle du « Conseil communal » de l'Hôtel de Ville

Présents : MM & Mmes

Noizet W., Président,

Adam P., Bourgmestre,

Houthoofdt A., Istace F., Maqua J., Pochet A., Echevins,

Adam D., Arnould P., Denis G., Maziers P., Rochet J., Conseillers communaux

Albert A., Président du CPAS

Halleux B., Directeur général du CPAS

Pirlot S., Directeur général ff.

Absents et/ou excusés :

Brouillon P., Dabe F., De Wachter S., Nemery MJ., Dachy F., Tulpin A.,  
Conseillers communaux

Il est 20h00.

Le Président ouvre la séance.

### Administration

1. P.V. de la séance du 25.05.2023 : **approbation**

M. Rochet précise qu'au point 4, les propos de Mme Nemery (au nom de son groupe) ne sont pas contre l'installation des plaines de jeux mais témoignent du regret que celles-ci n'aient pas été retenues par l'appel à projets « *Cœur de village* » et doivent dès lors être financées en fonds propres. MM Rochet et Denis souhaitent, pour le point « *Divers* » que les paragraphes soient scindés afin que puissent être mieux identifiés les propos tenus par chaque intervenant.

*Moyennant ces 2 modifications*, le PV est approuvé par 9 oui et 2 abstentions (MM Denis et Arnould).

### APE

2. Rapport d'activité : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

## VILLE DE BOUILLON

### CPAS

3. Modification budgétaire n°I - exercice 2023 - : **approbation**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).
4. IFIC : Modification du statut administratif et du statut pécuniaire : **approbation**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

### Personnel

5. Conditions de recrutement d'un agent constatateur — environnement D4, régime contractuel, au sein de l'Administration communale de Bouillon : **approbation**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

### Comptabilité

6. Subside extraordinaire de 40.000 € pour le Tennis Club Bouillon : **liquidation**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).
7. Rapport de rémunération 2023 reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantage en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2022 : **approbation**  
*Moyennant une correction purement technique concernant M. Denis, ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).*

### Intercommunales

8. Vivalia : Assemblée générale ordinaire du 27/06/2023 : **approbation des points mis à l'ordre du jour**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).
9. Idelux environnement : Collecte porte-à-porte : choix du mode de collecte et fréquence et renouvellement du contrat au 01/01/2024 : **approbation**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

### Fabrique d'église

10. F.E. de Corbion compte 2022 : **approbation**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).
11. F.E de Noirefontaine compte 2022 : **approbation**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).
12. F.E Curfoz/ Sensenruth MBI 2023 : approbation  
*Moyennant rectification du libellé (il faut lire **réformation** et pas approbation), ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).*

### Travaux

13. Vente d'équipements déclassés : **description et estimation**  
Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

14. Remplacement des anciennes conduites d'eau à Poupehan : **Approbation des conditions et mode de passation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

15. Concession de services - Exploitation commerciale du circuit touristique du Centre-Ville de Bouillon pour petits trains touristiques : **Approbation des conditions et du mode de passation**

*Le cahier des charges de la concession de services et la délibération du CC, modifiés, et tels que présentés en séance, sont approuvés à l'unanimité (11 oui).*

Aliénations

16. Srl Point de Vue : **approbation**

*Mme MAZIERS sort de séance.*

Ce point est approuvé à l'unanimité (10 oui).

*La discussion étant close et la décision prise, Mme MAZIERS rentre à nouveau en séance.*

Convention

17. Convention Astrid : prolongation du contrat de bail : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

Urbanisme

18. Révision du Schéma de Développement du territoire (SDT) du 27 mai 1999 - version 2023 : **demande d'avis**

*Le Conseil, ayant pris connaissance de l'avis d'IDELUX concernant le SDT, approuve celui-ci à l'unanimité, moyennant les précisions suivantes à apporter dans le projet de délibération : axe 1, SA 1 : il est essentiel que toutes les Communes puissent espérer 1 zone de développement économique (communale ou pluri-communale) avant l'extension de zones déjà existantes ; axe 1, SA 4 : que soit prise en compte la réalité de la RN89 en matière de charroi, ladite route apparaissant comme un axe structurant ; axe 2, AI 4, que la Ville de Bouillon puisse être reconnue, sur les éléments statistiques plaidant en sa faveur, comme le principal Centre touristique en province de Luxembourg, notamment avec la création du Parc naturel national ; axe 3, CC1 : que Bouillon puisse être considérée comme la porte d'entrée transfrontalière avec la France.*

Point inscrit à la demande de M. Willy NOZET, Conseiller communal

19. Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de l'Esplanade du Château et de ses liaisons au centre urbain de Bouillon : **approbation**

Ce point est approuvé à l'unanimité (11 oui).

Divers

*M. ROCHET s'inquiète quant à la situation de l'ADL. Quelle est l'évolution ? Va-t-on vers un recrutement ? Mme POCHE informe qu'il est prévu de rester au sein de celle-ci jusqu'à la fin 2023 avant de quitter début 2024. M ROCHET suggère d'utiliser les moyens financiers ainsi dégagés afin de diversifier l'offre commerciale. M ADAM signale que les 10.000 euros libérés peuvent être affectés soit pour faire appel à une société privée, soit pour renforcer les primes à l'installation. Mme POCHE ont déjà servis à des aides pour les commerçants, notamment les « aides terrasses ».*

*M. DENIS souhaite connaître l'état d'évolution de la RCA. Mme POCHE informe que la situation est toujours en attente, aucun candidat ne rentrant dans les critères requis (dont posséder un diplôme de gestionnaire de Centre sportif). M. DENIS déplore qu'aucune réunion n'ait été tenu pour cette RCA ne fusse que pour les informations de l'évolution de cette dernière.*

*M. DENIS souhaite également connaître l'état d'évolution du dossier de l'Ancienne gare TEC. M. ADAM informe que l'acte de vente n'a pas encore été signé.*

*M. DENIS s'étonne que la Fête de la musique organisée par la Maison des jeunes n'ait pas été annoncée dans le Bulletin communal. M. ADAM répond qu'un focus sur l'événement peut être publié en septembre/octobre. M. PIRLOT signale que malgré ses demandes répétées, la Maison des jeunes n'a jamais transmis la moindre information concernant ses activités.*

Il est 21h50. Le Président lève la séance.

Le Directeur général f.f.,

S. PIRLOT

Le Bourgmestre

P. ADAM